

Extrait du École changer de cap

<https://www.ecolechangerdecap.net/spip.php?article325>

Collectif Ecole changer de cap

L'Ecole au coeur de nos préoccupations politiques pour démocratiser la réussite

- Français - Campagnes et événements -

Date de mise en ligne : vendredi 20 juillet 2012

École changer de cap

Contribution au prochain Congrès de Toulouse du Parti Socialiste

par Didier FISCHER (Conseiller régional IDF, Pdt Commission Lycées-Politiques éducatives), Sandrine GRANDGAMBE (Conseillère régionale IDF, Conseillère municipale Montigny-le-Bretonneux), Christine REVAULT D'ALLONNES-BONNEFOY (Conseillère régionale IDF), Estelle RODES (1ère fédérale du 78, Conseillère municipale Chanteloup-les-Vignes), Judith SHAN (Conseillère régionale, Conseillère municipale Boulogne Billancourt), Yannick TRIGANCE, (Conseiller régional IDF, Conseiller municipal Epinay S/Seine).

À l'heure où une grande majorité de Français est en faveur d'une réforme de notre système éducatif, convenons que l'école n'a pas toujours tenu la place qu'elle aurait du avoir dans le débat démocratique. Si elle n'a pas été absente de la campagne électorale de la présidentielle grâce à la volonté de François Hollande de faire de la jeunesse la priorité de son quinquennat, les socialistes ont le devoir de développer des propositions à la hauteur du défi éducatif du XXI^e siècle. Ce n'est pas en se réfugiant dans le passé et en nourrissant la nostalgie d'un âge d'or de l'école républicaine, comme nous y invite toute une littérature où la réaction le dispute au conservatisme, que nous y parviendrons.

C'est en ce sens que la refondation de l'école engagée par Vincent Peillon trouve toute sa place au coeur de notre projet politique validé par le récent vote de nos concitoyens.

Dans un monde qui a connu de profondes mutations, où le savoir et sa transmission ne sont plus du ressort d'un monopole, la responsabilité du pouvoir politique n'est pas de tenter vaille que vaille de conserver en l'état un système à bout de souffle. Ce que certains ont cru analyser comme une crise de l'autorité est en fait une crise de l'égalité aux manifestations multiples et complexes dont nous n'avons pas su prendre la mesure dans nos politiques d'accès à l'éducation et à la formation du plus grand nombre. Si la situation n'a pas encore atteint un caractère irréversible, il ne faudrait plus longtemps différer les prises de décisions.

Une situation préoccupante

La situation de notre système scolaire est préoccupante. Il suffit pour s'en convaincre d'observer les nombreux symptômes du mal qui le ronge : absentéisme scolaire et violence, consumérisme des parents et désarroi des enseignants, creusement des inégalités et montée en puissance de la concurrence entre établissements. Que reste-t-il des promesses d'égalité d'un enseignement qui se voulait à l'avant-garde du progrès social et politique ? L'école est devenue progressivement une institution décalée, une machine à produire du diplôme, sans se soucier de ceux, toujours plus nombreux, qui restaient au bord du chemin. Au pays de « l'hypocrisie scolaire », l'échec est roi !

Une décennie durant, la droite au pouvoir, sous couvert de remèdes, pratiqua la saignée avec les résultats catastrophiques que l'on connaît : diminution du nombre d'enseignants, suppression des réseaux d'aide aux élèves en difficulté, remise en cause de la carte scolaire, réduction de la formation pratique des professeurs et mépris total pour les enseignants qui, aux dires de l'ex-président de la République, ne pourront jamais « remplacer le curé ou le pasteur ». Et comme si cela ne suffisait pas, réactivation des filières de relégation et des paliers d'éjection pour que

les plus faibles ne viennent pas perturber l'ascension des meilleurs. Vous voulez des réformes ? En voilà ! Et peu importe si elles accélèrent l'agonie du malade. La droite a démantelé l'école publique sur la base d'une idéologie totalement décomplexée : les temps n'étaient pas à la réussite de tous, mais au triomphe de quelques uns. Qui sait que la France est un des pays de l'OCDE qui consacre, proportionnellement à son PIB, le moins de ressources financières à son école ? La part du PIB Français destinée aux enseignements primaires et secondaires a même diminué dans la période récente, passant de 4,5% en 1995 à 3,9% en 2006.

Il est grand temps que cela change, que l'école, qui forme le citoyen de demain, redevienne la priorité qu'elle n'aurait jamais due cesser être. Pour autant, nous savons que nous ne pourrions pas nous contenter des habituelles incantations face à l'urgence et à l'ampleur de la tâche.

L'accès au plus grand nombre

La voie du changement passe résolument par la démocratisation de notre système éducatif. La gestion inconséquente par les pouvoirs publics de la massification entamée dans les années soixante a précipité la crise. En refusant de prendre réellement la mesure du phénomène et d'en tirer toutes les conséquences, les gouvernements de droite successifs portent une lourde responsabilité dans la situation actuelle. Arc-boutés sur un pseudo élitisme républicain, ils n'ont pas compris que ce qui faisait l'essence même de toute éducation républicaine n'était pas la sélection d'une petite élite, mais l'accès du plus grand nombre à la connaissance, à la raison et, par voie de conséquence, à une citoyenneté éclairée.

Le maintien des anciennes structures ne permet plus à un système qui accueille aujourd'hui l'ensemble de la jeunesse dans toute sa diversité sociale de remplir ses principales missions éducatives tout en traçant un destin collectif. Là est le principal problème auquel personne en France n'a osé jusqu'à maintenant s'attaquer. Le pays, qui au début du XXe siècle inventa le concept d'école unique, a toujours, au nom d'une méritocratie prétendument républicaine et la perpétuation des privilèges d'une élite, refusé de franchir le pas de la démocratisation de son système éducatif.

La fiction de l'égalité

Si depuis les années soixante la loi du nombre s'est imposée sous l'effet de la progression de la scolarisation et de l'explosion démographique, elle fut loin de provoquer dans nos sphères dirigeantes la révolution démocratique indispensable. Et pourtant, ne pose-t-elle pas avec insistance la question de la réussite pour tous ? La fiction républicaine de l'égalité rattrape alors très concrètement une institution scolaire censée la mettre en oeuvre mais, de part sa conception et son organisation, bien incapable de donner aux principes qui l'animent un semblant de réalité.

Cette contradiction porte en elle l'origine d'un malaise qui prend un tour particulièrement aigu à partir du moment où notre pays est confronté à un ralentissement durable de la croissance économique. L'insécurité sociale engendrée par cette situation contribue, plus que le progrès technologique, à l'augmentation de cette demande d'éducation et d'égalité. L'école est alors en première ligne. Elle se voit sommée de sauver la société et de faire disparaître les inégalités parce qu'en France, elle a depuis le XIXe siècle le monopole de l'attribution du statut social via les diplômes auxquels elle prépare et qui sont considérés comme autant de sésames pour l'emploi.

A une crise structurelle, on dirait systémique aujourd'hui, on ne répond pas par des mesures conjoncturelles. Il ne suffira pas -même si cela est nécessaire- d'injecter des millions d'euros supplémentaires dans le premier degré afin de mieux organiser le soutien aux élèves en difficulté, de revenir sur les rythmes scolaires pour mieux équilibrer la charge de travail, de faire entrer massivement à l'école les technologies de l'information et de la communication dans l'espoir de susciter l'évolution pédagogique. Certes, tout cela trouvera son utilité, mais seulement dans le cadre d'une refondation scolaire sur le modèle d'une école où chacun avancerait à son rythme, prendrait le temps de s'approprier les connaissances et qui serait ouverte sur le monde.

Le chemin de la confiance et de la refondation

Une école qui concevrait le temps scolaire comme un temps de vie ; mieux, une école qui donnerait confiance aux enfants et aux adolescents au lieu d'annihiler leur esprit d'initiative et d'éteindre leur enthousiasme au fil de leur scolarité. Cette refondation scolaire est devenue une ardente obligation tant le système éducatif français ne répond plus aux besoins d'une grande nation démocratique. Ce n'est pas en se réfugiant dans le passé et en nourrissant la nostalgie de l'école républicaine, comme beaucoup à droite -et certains à gauche- ont tendance à le faire, que nous relèverons les défis éducatifs du XXI^e siècle.

Dans un Etat où la République se confond avec la démocratie, on ne peut plus d'un point de vue scolaire sans cesse invoquer l'une sans se préoccuper de l'autre. L'école de la République doit devenir celle de la démocratie. Cette mutation « honteuse », que nul gouvernement en France n'a voulu jusqu'ici assumer, doit faire l'objet d'une réforme ouvrant au plus grand nombre les voies de la réussite au-delà du simple accès aux études et à la formation de l'ensemble d'une classe d'âge. Contrairement à ce que l'on continue d'affirmer, il n'y a pas de contradiction entre les intérêts de la masse et ceux de l'élite. Toutes les études internationales démontrent que le volume de l'élite scolaire est inversement proportionnel au volume de l'échec scolaire. Notre système éducatif actuel produit un échec massif tout en dégageant une élite insuffisante.

Les socialistes ne peuvent continuer à cautionner un tel fonctionnement. L'heure est venue de redonner à notre école les moyens de son ambition, de rompre avec la promotion scolaire pour quelques-uns et de mettre en oeuvre cette véritable refondation pour répondre à l'urgence éducative de notre siècle : la réussite de tous les élèves. Cette tâche doit mobiliser toute la Nation pour briser le noyau dur de l'échec scolaire, pour démocratiser la réussite en remplaçant la connaissance, le savoir, l'avenir et la justice au coeur de notre projet de société.

Pour y parvenir, nous considérons que la refondation de notre système éducatif doit s'effectuer autour de sept thématiques prioritaires :

La fin de la sélection et de la compétition dans le cycle obligatoire

On le voit bien, scolariser l'ensemble d'une classe d'âge jusqu'au lycée oblige à repenser les structures et les pratiques actuelles. L'accompagnement des élèves pour mieux prendre en compte les difficultés qu'ils rencontrent nécessite un travail de plus en plus fréquent en petits effectifs. Le droit à l'erreur doit être reconnu afin que toute évaluation ne soit pas vécue comme une sanction, mais comme un temps réel de formation et de progression.

Faut-il pour autant supprimer les notes comme y incite un appel de l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) ? Les signataires considèrent que le système de notation en vigueur en France contribue à renforcer la compétition au sein de l'école, à la perte de l'estime de soi des élèves mal notés, à l'absence dans tous les cas de la valorisation des compétences et in fine à la souffrance scolaire. Le véritable avantage de la suppression des notes est le changement de paradigme qu'elle impose à l'école : une ouverture aux rythmes individuels et aux situations de handicap tout en rendant obligatoire le travail en équipe des enseignants.

Là où des expérimentations de classe sans note ont été menées, les difficultés des élèves sont mieux pointées. Ils savent dès lors où ils doivent progresser. Pour autant, il n'y a pas de miracles. Certains sont devenus très autonomes. La classe d'une manière générale est plus motivée. Mais tous les problèmes ne sont pas résolus. Le contraire aurait été étonnant.

Avec ou sans note, il nous paraît important de prôner la fin de la sélection jusqu'à l'entrée au lycée pour mieux élever le niveau de formation et réduire le déterminisme social.

La formation des enseignants et la reconnaissance de leur fonction

Les enseignants ont particulièrement souffert de la politique menée par la droite lors de ces dix dernières années. Elle a contribué à gravement dévaloriser la fonction. Aujourd'hui recrutés par Pôle emploi pour un certain nombre d'entre eux, ils se retrouvent devant les élèves sans aucune formation. Le dernier rapport de la Cour des Comptes n'est pas tendre non plus avec la réforme dite de la « mastérisation » qui a supprimé une bonne part de la formation pratique et qui a écarté des milliers de jeunes issus de milieux modestes de l'accès aux concours. Comment dans ces conditions s'étonner que les concours de recrutement n'attirent plus les candidats ? En 2011, 20 % des 4880 postes de CAPES n'ont pas été pourvus ! Et pour la prochaine rentrée, ce sont plus de 700 postes de CAPES qui restent vacants à ce jour !!

Tant qu'on ne comprendra pas qu'enseigner, plus qu'une vocation, est un métier qui nécessite des professionnels de haut niveau, nous ne parviendrons pas à bâtir cette école de la réussite pour tous. Il faut à la fois dispenser une formation théorique des plus pointues et développer les mises en situation pratique des étudiants qui se destinent à l'enseignement. L'invention d'une véritable formation spécifique par alternance est indispensable.

Les enseignants ont besoin d'une formation qui permette des spécialisations disciplinaires et pluridisciplinaires, des apprentissages aux activités transversales, des expériences de pratiques pédagogiques et didactiques : les Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education devraient permettre de relever ce défi.

Mais au-delà de la refonte du cursus de formation, il nous faut mettre en place un pré-recrutement des enseignants. L'objectif est double : faciliter l'accès au professorat des jeunes issus de familles populaires pénalisés par l'allongement des études et permettre de redonner l'envie de s'engager dans ce si beau métier.

La priorité à l'école maternelle et élémentaire

Le premier degré doit être le lieu prioritaire du traitement de la difficulté scolaire si l'on veut réduire significativement le nombre d'élèves en très grandes difficultés arrivant au collège (aujourd'hui évalué à 15 %). Au-delà de la question de la formation, les moyens budgétaires en postes seront donc prioritairement affectés sur le premier degré afin de remettre les personnels nécessaires pour lutter contre l'échec scolaire (RASED, psychologues, médecins, infirmières...).

Il faut ici rappeler l'incontestable réussite de l'école maternelle française : toutes les enquêtes ont montré ses effets positifs sur les performances ultérieures des élèves de tous les milieux, et notamment ceux des milieux les plus modestes. La pédagogie du jeu prépare l'acquisition des compétences. Alors que la droite a sacrifié l'école maternelle sur l'autel des restrictions budgétaires, il nous faut relancer la scolarisation des enfants de moins de trois ans en y mettant les moyens nécessaires, notamment dans les territoires les plus en difficultés.

Les rythmes scolaires, rythmes de la réussite

La réforme de 2008 est calamiteuse à tous égards pour l'école primaire. La suppression du samedi matin a ramené l'année scolaire à 844 heures, soit près d'une demi-année scolaire en moins sur la totalité d'une scolarité élémentaire. Avec 144 jours de classe, le plus petit nombre de jours en Europe où la moyenne est de 180 jours, les élèves conservent des journées de six heures (les plus longues d'Europe), mais n'ont plus qu'une semaine de 4 jours (la plus courte d'Europe) qui fatigue tout le monde, enfants et enseignants.

Les pays en tête des enquêtes internationales ont un volume horaire généralement beaucoup moins lourd, et une année beaucoup plus étendue.

Menée en liaison étroite avec les enseignants, les collectivités territoriales, les associations d'éducation populaire, les parents, la réforme des rythmes scolaires pour les élèves des écoles et des collèges (école du socle) devra comporter des modulations selon les âges : le temps scolaire (y compris transports scolaires, pause méridienne...) d'un élève de six ans ne peut être le même que celle d'un élève de 3e : c'est pourtant ce qui se pratique le plus souvent aujourd'hui.

La revalorisation de l'enseignement professionnel

En trois ans, 8000 postes ont été supprimés sur les 60 000 existants alors que plus d'un million d'élèves fréquentent les lycées professionnels aujourd'hui bien dévalorisés, mais imposés aux jeunes en difficultés majoritairement issus des milieux les plus modestes.

La réforme de 2009 du bac professionnel en trois ans a aggravé le taux d'échec en seconde et en première professionnelles alors que dans le même temps 25% des contrats d'apprentissage sont rompus dans les premiers mois.

Si l'apprentissage peut être une voie de réussite et d'excellence, sous la responsabilité de l'Etat et des régions, il ne peut répondre à toutes les demandes et donc purement et simplement se substituer à la formation initiale

technologique ou professionnelle.

Il faudra donc revaloriser le bac professionnel, redonner confiance aux élèves et aux enseignants, rapprocher les filières générales, technologiques et professionnelles et travailler avec les régions à une meilleure complémentarité pour garantir à tous les élèves des débouchés conformes à leur formation.

Une orientation choisie et non subie pour tous les élèves

L'aide à l'orientation est aujourd'hui insuffisante, peu efficace, pénalisante pour les élèves issus de milieu modeste ; l'orientation est trop souvent vécue de façon négative par les jeunes et leurs familles. Aussi, en liaison avec les collectivités territoriales, la création d'un grand service public de l'orientation au service d'une formation tout au long de la vie, intégrant les dispositifs actuels, permettra-t-elle que les jeunes et les adultes soient pleinement informés des débouchés offerts par chaque voie de formation.

C'est ainsi que nous pourrions passer d'une logique de l'orientation par défaut à une logique de parcours éducatif et professionnel choisi, construit et accompagné, quel que soit son milieu social.

Les choix d'orientation sont aussi très souvent déterminés par les offres de formation à l'échelle d'un bassin. Plus l'offre est complète, cohérente, et plus le choix offert est réel. Si cette dernière dépend légalement de l'Etat, il est indispensable qu'une plus grande coopération se développe avec les collectivités territoriales qui ont en charge la construction, la rénovation, l'entretien et l'équipement des établissements scolaires depuis les lois de décentralisation des années 1980.

Les communes, les départements et les régions jouent aussi un rôle éducatif de plus en plus important en mettant en place des dispositifs visant à la réussite des élèves : soutien scolaire, lutte contre le décrochage... Elles doivent devenir des partenaires à part entière des politiques éducatives territorialisées.

Leur expérience dans le domaine périscolaire, notamment pour les communes ou les intercommunalités, ne peut-être qu'un atout. Pour autant, l'échelon le plus pertinent pour mettre en place une structure d'observation et d'évaluation des politiques éducatives territoriales est la région. Pour exemple l'observatoire de la réussite scolaire et de la mixité sociale créé en 2011 par la région Ile-de-France préfigure ce que nous pourrions faire dans ce domaine.

Un parcours universitaire réussi

Le taux d'échec en première année universitaire est insupportable - plus de 50 % des étudiants échouent en première année de licence - et pénalise les étudiants des milieux les plus modestes. C'est pourquoi chaque étudiant doit se voir offrir la garantie d'être accompagné dans son parcours, de construire progressivement son projet et de bénéficier, durant ses études, d'une première expérience.

Il est nécessaire aussi de garantir l'accès aux formations en IUT aux jeunes issus des baccalauréats technologiques et professionnels. Cette filière sélective voit les élèves des baccalauréats généraux truster les places, à l'image des bacheliers scientifiques qui représentent 25% des effectifs.

De plus, un système d'allocations publiques remboursables sous conditions de revenu et sans intérêts à payer de la part de l'étudiant doit être mis en place afin de mettre un terme au caractère profondément inégalitaire des conditions de ressources des étudiants.

En remettant l'école au coeur de leurs préoccupations politiques, les socialistes veulent peser sur le destin collectif de la France et répondre au défi éducatif du XXI^e siècle. Tous les partenaires de l'Ecole et du monde de l'éducation attendent de nous un discours clair, responsable et porteur d'une vision précise et forte de l'Ecole, pivot central de notre projet de vie.

Il est urgent de revenir sur la part belle faite ces dernières années à la promotion de l'excellence pour quelques uns au détriment des objectifs initiaux de transformation et de démocratisation de notre système éducatif.

Le changement attendu, comme le laisse entendre l'implication des collectivités territoriales, ne procédera pas d'un retour à une centralisation du système. Au contraire, c'est par la poursuite d'une décentralisation maîtrisée, une autonomie consolidée des établissements et le rôle réaffirmé d'un Etat stratège que nous réussirons la mutation démocratique de notre école.

Parce qu'une société sans éducation est une société sans avenir, l'égalité des élèves face à la réussite scolaire exige que l'Ecole exprime une même ambition pour tous en termes d'appropriation des savoirs et de culture commune.

Alors que la droite avait délibérément choisi la promotion de l'individualisme, du repli sur soi et du conservatisme au détriment de l'éducatif, de la solidarité et de la citoyenneté, nous, socialistes, réaffirmons que seule l'éducation permet à chaque individu de se construire et qu'à ce titre la nécessaire refondation de l'école passe par l'investissement dans la connaissance pour réhabiliter la promesse républicaine de démocratisation de la réussite scolaire.

Post-scriptum :

Les premiers signataires :

Didier FISCHER (Conseiller régional IDF, Pdt Commission Lycées-Politiques éducatives), Sandrine GRANDGAMBE (Conseillère régionale IDF, Conseillère municipale Montigny-le-Bretonneux), Christine REVAULT D'ALLONNES-BONNEFOY (Conseillère régionale IDF), Estelle RODES (1ère fédérale du 78, Conseillère municipale Chanteloup-les-Vignes), Judith SHAN (Conseillère régionale, Conseillère municipale Boulogne Billancourt), Yannick TRIGANCE, (Conseiller régional IDF, Conseiller municipal Epinay S/Seine).

Publié sur le [site du PS](#).